

*La langue française face à la mondialisation*, d'Yves  
Montenay, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 2005, 321  
p.

Martin Normand

Volume 27, numéro 3, 2008

Représentation et participation politiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029864ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029864ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Normand, M. (2008). Compte rendu de [*La langue française face à la mondialisation*, d'Yves Montenay, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 2005, 321 p.] *Politique et Sociétés*, 27(3), 282–285.  
<https://doi.org/10.7202/029864ar>

Si l'hypothèse de lecture que nous propose ici M. Abensour s'avère des plus stimulantes, il n'en demeure pas moins qu'elle laisse dans l'ombre le problème de la convergence entre l'héroïsme d'inspiration machiavélienne et la philosophie kantienne. Comment articuler une liberté pensée dans l'horizon conflictuel du désir de non-domination et une liberté pensée en termes d'autonomie du sujet moral? Cela dit, le silence est peut-être moins le signe d'un manque de perspicacité de l'auteur qu'une manière de dévoiler les chantiers sur lesquels ouvre l'entreprise arendtienne.

En somme, l'intérêt du parcours que nous propose l'auteur tient à ce qu'il ne tranche pas la question qui est au principe de sa lecture. Entre philosophie et politique, il y a une « complication » dont rend compte l'ambivalence foncière qui relie H. Arendt à la philosophie politique. Arendt apparaît donc moins comme le nouvel héraut annonçant la restauration (façon Leo Strauss) ou l'imposture (façon Alain Badiou ou Jacques Rancière) de la philosophie politique, que comme un « taon » qui nous oblige à prendre la mesure des difficultés inhérentes à toute tentative, nécessaire par ailleurs, de conjuguer l'activité philosophique au temps de la politique.

Jérémie Duhamel

*Doctorant au Centre de recherches politiques Raymond Aron,  
École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris*

---

**La langue française face à la mondialisation**, d'Yves Montenay,  
Paris, Société d'édition Les Belles Lettres, 2005, 321 p.

Puisant dans ses expériences en gestion et dans l'entreprise privée, qui s'échelonnent sur de nombreuses années, Yves Montenay cherche à démontrer que l'universalité de la langue française demeure d'actualité, particulièrement dans un contexte où la mondialisation occupe de plus en plus l'espace discursif. Il considère que le monde francophone, une réalité aux multiples facettes, peut mobiliser les ressources dont il dispose pour s'adapter à la conjoncture internationale en constante redéfinition, sa ressource principale étant, bien entendu, la langue française.

Le français constitue une ressource précieuse parce qu'il est une langue internationale. Toutefois, ce statut n'a pas été acquis du jour au lendemain; c'est le fruit d'une longue histoire, dont Y. Montenay nous fait part dans la première partie du livre. C'est à la suite d'une série d'événements ponctuels mais déterminants que la langue française s'est propagée dans le milieu diplomatique européen et a connu son âge d'or au XVIII<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle les textes étaient « limpides et rigoureux et rest[ai]ent un régal et un modèle » (p. 36). Le français a malgré tout connu sa part de revers et de

bouleversements. S'il regrette les défaites américaines et les mouvements de population en France qui ont suivi les guerres de religion et la Révolution, il en est tout autrement de la propagation de la langue par une bourgeoisie libérale et par les aventures coloniales en Afrique et en Asie. Au XX<sup>e</sup> siècle, ce sont les épisodes de décolonisation et l'affirmation du monde anglo-saxon qui ont ébranlé la langue et, d'ajouter Y. Montenay, «le socialisme a été un grand ennemi de la francophonie» (p. 54).

Dans la deuxième partie, l'auteur s'inscrit en porte-à-faux devant le discours antilibéral et altermondialiste. Il considère que c'est une erreur stratégique de s'en prendre au libéralisme qui, en fait, permet de lutter contre l'uniformisation et de défendre la variété. La multiplication de l'offre culturelle en français force les grandes entreprises culturelles à adapter leurs contenus aux différents marchés nationaux qui, en contrepartie, se protègent ainsi contre l'édification de monopoles culturels locaux. Une telle mondialisation, menée en français, permet d'atteindre «une relative unité intellectuelle du monde francophone» (p. 86). La mondialisation francophone doit aussi se garder de ne pas tomber dans le même modèle que celle menée par le monde anglo-saxon, conforté par son sentiment de supériorité et caractérisé par son ignorance de la géopolitique linguistique. Elle doit plutôt apprendre à valoriser son capital humain et à faire de la culture et de l'économie des alliés naturels.

Y. Montenay dresse, dans la troisième partie, un portrait de la francophonie telle qu'elle se vit partout dans le monde. Il divise le monde francophone en trois cercles, plus ou moins concentriques, au centre desquels se trouve la France. Le premier cercle est «celui des cousins, au sens presque propre du terme» (p. 117), notamment les Acadiens et les Wallons, qui sont mus par une solidarité évidente. Le second cercle est constitué «des pays où la seule langue officielle est le français, même si elle n'est langue maternelle que d'une minorité» (p. 118), et comprend principalement les pays africains francophones. Les pays où le français n'est pas une langue officielle, mais où il demeure une langue d'usage, forment le troisième cercle. Ces pays sont caractérisés comme étant «dans la mouvance d'une langue de grande diffusion, l'arabe» (p. 119). Il suggère finalement qu'il peut y avoir un quatrième cercle constitué des individus qui utilisent le français comme langue d'usage dans des pays à l'extérieur des trois cercles précédents.

En dernière partie, Y. Montenay discute de la Francophonie, cette fois-ci comme entité politique et bureaucratique. Il souhaite qu'elle devienne le vecteur d'une diffusion culturelle et l'instigatrice de politiques linguistiques. Son organe institutionnel, l'Organisation internationale de la Francophonie, doit aussi promouvoir les valeurs propres au monde francophone ainsi que la diversité culturelle. Y. Montenay renoue avec son héritage de gestionnaire alors qu'il remet en question l'efficacité de l'Organisation et observe des irrégularités dans sa gestion. Mais, c'est à se demander si ses critiques ne portent pas plutôt sur le fait que l'Organisation ne diffuse pas assez les produits culturels et les valeurs de la France... Cette impression est aussi nourrie par ses propos selon lesquels la France doit reconquérir les espaces où le français est en perte de vitesse, par exemple le secteur privé ou les institutions internationales. De

plus, il considère que, dans de nombreux cas, là où il y a une demande pour la langue française, il s'agit en fait d'une «demande de France» (p. 286). En bout de piste, Montenay souhaite que la France et la Francophonie apprennent à gérer cette demande en développant une symbiose entre l'économie et la culture et qu'elles promeuvent la langue française afin de lui permettre de rivaliser avec les autres langues internationales et de freiner les élans vers l'adoption d'une langue commune mondiale.

L'ouvrage d'Y. Montenay a le mérite de rappeler que la langue française est une langue internationale et qu'elle est une langue dans laquelle une certaine forme de mondialisation peut s'opérer. Dans un débat où les valeurs culturelles prennent souvent le dessus, le recours à l'entreprise privée pour maintenir le statut de la langue française dans le cadre d'une mondialisation de type économique est une avenue intéressante, bien qu'elle ne doit pas être la seule.

Toutefois, sa démonstration est un peu boiteuse. Elle est souvent ponctuée d'anecdotes personnelles, qui sont parfois racontées par le truchement d'un personnage qu'il met en scène. De temps à autre, c'est un petit prince qui raconte les anecdotes ou qui présente la situation telle qu'il la perçoit. Son apparition sporadique amène à se demander si l'auteur n'essaie pas d'attribuer ses idées à un Autre indéfini plutôt que d'en prendre la responsabilité. Par ailleurs, par ses propos, souvent normatifs, transparaissent ses affinités à l'égard du secteur privé, notamment dans son rejet des critiques altermondialistes ou dans le rôle qu'il souhaite accorder aux entreprises, plutôt qu'aux institutions publiques, dans la mondialisation francophone. Ce type de propos à teneur fortement normative traversant l'ouvrage, le lecteur en arrive à se demander si un projet quelconque oriente les intentions initiales de l'auteur. En outre, les nombreuses références franco-françaises moins connues, souvent non expliquées, rendent la lecture plus difficile pour un lecteur à l'extérieur de la sphère française. Par exemple, l'auteur utilise à quelques reprises des acronymes sans faire référence à l'appellation complète.

Sa division du monde francophone en trois cercles laisse songeur. D'abord, elle suppose que l'unique métropole francophone est la France. Cette disposition ignore du coup le foisonnement de foyers et de pôles culturels francophones à l'extérieur de la France, principalement en Afrique, mais ailleurs aussi. L'unité intellectuelle du monde francophone à laquelle il fait référence se construit-elle au détriment de la pluralité des traditions issues du monde francophone à l'extérieur de ses grandes métropoles ? C'est une question à laquelle nous ne trouvons pas de réponse dans la démonstration d'Y. Montenay.

Son exposé, qui se poursuit par la présentation des aires géographiques francophones (l'Europe, le Québec et les Amériques, le monde arabe, l'Afrique noire, etc.), laisse entrevoir des relents de colonialisme et de paternalisme. Cette dynamique était déjà présente dans sa description de l'aventure coloniale, alors qu'il propose de ne pas revenir aujourd'hui sur un débat qui ne se posait pas dans les mêmes termes à l'époque. Elle se retrouve aussi dans son appel au retour de l'envoi de coopérants français dans les pays francophones défavorisés dans le but de développer leur système d'éducation à l'image de

celui de la France. Y. Montenay observe même que «les écoles françaises à l'étranger, malgré tous leurs défauts, sont souvent bien meilleures que les écoles locales des pays francophones» (p. 283). Nous avons par ailleurs noté certaines incongruités dans son argumentation, par exemple les «tribus franco-américaines» (p. 117) qui se retrouvent dans le premier cercle de cousins, alors que les Américains ayant une connaissance du français se situent dans le quatrième groupe.

En dernier lieu, il y aurait matière à revoir l'objet même de l'ouvrage. Bien que celui-ci laisse présager une étude du statut de la langue française dans un contexte de mondialisation, l'objet paraît être tout autre. En fait, il semble plutôt être la possibilité qu'a la France d'instrumentaliser la langue française ou, dit autrement, de faire de la langue une ressource au même titre que le capital, afin de garantir sa position face aux autres grandes nations qui rivalisent sur l'échiquier mondial. L'objet ainsi défini semble coller davantage à la démonstration d'Y. Montenay et aurait suscité des attentes tout à fait différentes à l'égard de cet ouvrage.

Martin Normand  
*Université d'Ottawa*